

<p style="text-align: center;">Amicale UTT Assemblée Générale du 11 mars 2002 Compte-rendu</p>

Personnes présentes : 23
Procurations : 22
Soit 45 voix / 86 adhérents

Ordre du jour :

- Accueil
- Validation du compte-rendu de l'AG du 3/04/01
- Bilan 2001
 - bilan moral 2001
 - actions 2001
 - bilan financier 2001
- Prévisions 2002
 - élection du bureau
 - actions projetées 2002
 - budget prévisionnel 2002

I – ACCUEIL

Cette année encore nous réunissons l'Assemblée Générale de l'Amicale afin de faire le point sur l'année écoulée et préparer celle qui débute. Le bureau de l'Amicale et toute l'équipe d'animation remercient tout ceux qui ont pu se rendre disponible pour assister à cette réunion.

Petit rappel, toujours nécessaire : l'Amicale de l'UTT étant une association « loi de 1901 » elle se doit de fonctionner selon le calendrier civil et non selon le calendrier universitaire. Elle a pour objectif de proposer des activités ou services dans les domaines des loisirs et de la culture à ses adhérents : membres du personnel de l'UTT et toute personne dont l'activité professionnelle est principalement liée à l'UTT et qui ne bénéficie pas par ailleurs des services d'un comité d'entreprise ou d'une amicale (doctorants, chercheurs invités ou post-docs, intervenants permanents).

II – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G. DU 3/04/01

Le compte-rendu de l'A.G. du 3.04.01 a été approuvé à l'unanimité des voix.

III – BILAN 2001

a) bilan moral

Le bureau (renouvelé partiellement le 3/04/01) est constitué de :

Isabelle LECLERCQ – présidente
Kristine BROUSSET – secrétaire
Caroline VANHERSECKE – trésorière

Ce bureau est complété par un comité d'animation constitué de :

Thierry ADNOT, Philippe BELLOY, Léone ETIENNE, Benoît EYNARD, Bernadette KNAUF, Céline MERCIER, Christine NININO, Geneviève ROBERT, Lionel ROUCOULES, Catherine YENDJADJ.

Ces personnes prennent en charge un domaine d'activité ou interviennent sur une action spécifique ponctuelle, tiennent les permanences de l'Amicale ou apportent leur aide pour l'organisation de certains événements (par ex. Noël).

En fin d'année 2001, l'Amicale regroupait 131 adhérents (sur environ 200 personnes travaillant à l'UTT).

b – actions 2001

En 2001, l'Amicale a organisé et participé financièrement à :

- un **week-end de ski à Châtel** (avril – 18 participants) ;
- une **activité « œnologie »** consistant en réunions de dégustation dirigées par une œnologue sur des thèmes précis (vignobles, types de vin) et en achats groupés de bouteilles de vin ;
- une **sortie à la Mer de Sable** (12/05/01 – 30 participants : 18 ad. + 12 enf.) ;
- un **repas de fin d'année** chez GOUSSIN traiteur à Rosières (59 personnes) ;
- **l'arbre de Noël** des enfants du personnel (118 enfants d'amicalistes et 36 enfants de non-amicalistes).

Conformément à la décision prise lors de la précédente assemblée générale, la participation de l'Amicale au cadeau des enfants a varié selon que l'un au moins des parents était Amicaliste (150 F) ou pas (80 F).

Il a été décidé à la majorité des voix de conserver ce fonctionnement pour Noël 2002, sachant qu'il pourra être modifié lors de la prochaine A.G.

Il est à noter que de par une convention signée entre l'UTT et l'Amicale, le goûter et le spectacle de Noël ont financièrement largement été pris en charge par l'UTT (13 500 F).

Par ailleurs, l'Amicale a proposé :

- des **tickets cinéma** à 34 F (participation Amicale de 6 F),
- des **places de théâtres et de concert** au tarif CE (avec participation de l'Amicale de 15F/place),
- des **places pour les « Nuits de Champagne »** à tarif préférentiel (participation Amicale 15F/place)
- des **tickets d'entrée à NIGLOLAND** au tarif CE (66 F),
- des **billets SNCF Troyes-Paris** à 105 F (grâce à une convention re-signée avec l'UTT en fin d'année),
- les **cartes de 10 entrées aux 2 piscines de Troyes** à 110 F (au lieu de 135 F) pour les adultes et 45 F (au lieu de 60F) pour les enfants de moins de 18 ans.
- Des **séances VIVAFORM** au tarif de 25 F/séance (action débutée en été pour un premier essai).
- Divers produits (centrale d'achats) : **K7 vidéo vierges** (L. ETIENNE), **chocolats LEONIDAS** (C. NININO), **ustensiles MATHON** (Céline MERCIER), **produits du verger** (Philippe BELLOY), **biscuits MISTRAL** et de **produits TISSEL**

c – bilan financier 2001

Le fonctionnement de l'Amicale a été assuré par les cotisations des adhérents (12 250 F) et une subvention versée par l'UTT dans le cadre de son contrat d'établissement avec le Ministère (60.000 F).

IV – PREVISIONS 2002

a) modification éventuelle du bureau et du comité d'animation

Aucun adhérent n'ayant présenté sa candidature à l'un ou l'autre poste, le bureau a été reconduit à l'unanimité des voix.

Martine BOUJEAT à rejoint l'équipe de la centrale d'achat pour gérer les produits MISTRAL tandis que **Geneviève ROBERT** propose maintenant de faire bénéficier les Amicalistes des produits de la ferme LA CRAYE OTHE

b) actions projetées en 2002

A l'approche du passage à l'Euro, les fournisseurs de l'Amicale ont tous augmenté leurs tarifs, cette hausse des prix a donc dû être répercutée sur les offres faites aux amicalistes.

Dans la mesure où la **cotisation** n'avait jamais augmenté depuis la création de l'Amicale, il a été décidé de la passer, pour l'année 2002, à **18 € et 9 € pour les personnes en CEC ou en contrat de courte durée (< 6 mois)**. Cette année les adhérents reçoivent, en échange de leur adhésion, une carte de membre. Réalisée grâce au service Communication de l'UTT, son graphisme a été créé par Astrid AUZOU.

Suite à l'idée exprimée lors de l'AG 2001, Nicolas THOREL a créé le **site intranet de l'Amicale** qui est disponible à l'adresse **www-Amicale**. Vous pouvez également y accéder à partir de l'intranet local de l'UTT.

Concernant **l'arbre de Noël et le repas de fin d'année 2002**, les dates retenues sont les suivantes :

- ❖ Repas de fin d'année : **samedi 7 décembre** 2002 et vu l'enthousiasme général, même lieu, même traiteur (sauf indisponibilité).
- ❖ Arbre de Noël : **samedi 14 décembre** 2002 – il nous a été demandé de ne plus l'organiser le mercredi, comme nous le faisons jusqu'à présent.

Une convention avec le SUAPS n'ayant pu être signée, celui-ci ne participera financièrement à aucune activité de l'Amicale. Par contre, il met au service de l'Amicale ses compétences techniques pour l'organisation d'éventuelles activités communes (par ex. une journée golf).

Les activités proposées sont à peu près les mêmes qu'en 2001, avec quelques petites modifications, notamment :

- Les **tickets de cinéma** sont désormais vendus **5,5 €**. La possibilité d'assister à des avant-premières ou de louer une salle pour la projection d'un film a été évoquée .
- Spectacles : L'Amicale a décidé de mettre cette année **l'accent sur les spectacles** en augmentant sa participation de façon substantielle (budget global prévu : 890€), à savoir :
 - ❖ spectacles courants : 2,3 € / place
 - ❖ artistes célèbres ou actions spéciales (Festival de guitares...) : 5 € / place
- Un **week-end de ski à Châtel** les 6-7/04/02
- L'activité « **œnologie** » : tarif/personne : **5,5 €** (quelle que soit la dégustation)
- Sortie envisagée à Chablis au printemps ;
- Les **billets de train Troyes-Paris** : **15,90 €**/trajet
- Les entrées **NIGLOLAND** (valables 2 ans) : **10€** / personne (participation Amicale : 1 €)
- Les séances **VIVAFORM (+ squash)** à tarif préférentiel : **5,80€** / séance
- Les tickets de **location de K7 et DVD à TROYES VIDEO** : **2,29€** / film / jour
- Les **cartes de piscine** (10 entrées, valables 1 an) : adultes : **17€** / enfants : **7€**

Pour plus de détails, se reporter au site intranet de l'Amicale.

Nous avons, bien-sûr, des **projets** à l'étude :

- une sortie **QUAD** à Bussey en Othe : 27,44 €/personne (si tarif inchangé) pour un parcours de 2h moins 5 € de part. Amicale (maxi. 12 personnes)
- une sortie **KARTING** : 15,24 € /heure (si tarif inchangé) moins 5 € de part. Amicale
- une sortie **PARAPENTE TREUILLE** à Romilly ou St Pouange, tarif non encore connu mais participation de l'Amicale de 5 € également
- sortie dans un **parc animalier** (mai 2002)
- un **barbecue**
- un **abonnement à l'ESTAC**,

- entrées **bowling**,
- trou à **pêche**,
- journée **golf**,
- entrées **patinoire**,
- ...

Avis aux têtes qui ont des idées et surtout aux bras pour les réaliser !

c – budget prévisionnel

Nous espérons recevoir les cotisations de près de plus de 130 adhérents, soit un apport de 2.340 €.

L'UTT a versé 9.908 € (65.000 F) au titre de la subvention allouée par le Ministère.

Une participation de l'UTT de l'ordre de 1.524 € (10.000 F) doit cette année encore pouvoir être envisageable en fin d'année.

Fait à Troyes,
le 30 mai 2002